



## Au cœur de l'actualité :

- NEP : DIFFICULTES D'APPLICATION ET NOUVELLES OBLIGATIONS
- DEBAT SUR NOS PREOCCUPATIONS :  
avenir de la profession, cotisations,  
contrôle qualité, déontologie.



Réunion animée par le Président Jean-François PLANTIN

Avec la participation de :

Bernard LELARGE, Président Honoraire

Michèle CARTIER-LE GUERINEL, Vice-Présidente

Didier-Yves RACAPE, Vice-Président

Jean-Bernard CAPPELIER, Syndic et Président d'INFORES

Bénédicte CHAREIRE-SEGUR, Contrôleur du stage

Michel RIBOLLET



# NEP : DIFFICULTES D'APPLICATION & NOUVELLES OBLIGATIONS

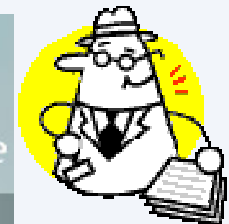
Plan :

- Introduction
- Point d'entrée dans la mission :  
la prise de connaissance
- Déroulement de la mission

# NEP : DIFFICULTES D'APPLICATION & NOUVELLES OBLIGATIONS

## Introduction : Processus d'élaboration des NEP

La loi de sécurité financière (LSF) a confié l'élaboration des normes à la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes qui les transmet au Garde des Sceaux pour homologation après avis du H3C.



# NEP : DIFFICULTES D'APPLICATION & NOUVELLES OBLIGATIONS

## Introduction : Portée juridique des NEP

Si longtemps ces normes n'ont constitué que de simples règles privées, depuis la LSF, elles accèdent au statut d'arrêté ministériel.

*Ce caractère public les rend opposables aux tiers* et institutionnalise le rôle normalisateur de la Compagnie.

# NEP : DIFFICULTES D'APPLICATION & NOUVELLES OBLIGATIONS

## Introduction : Le contenu des NEP

- La compagnie nationale, en tant que membre actif de l'**IFAC**, veille à proposer à l'homologation par le garde des sceaux **des normes conformes aux normes ISA**.
- Par souci de rendre homogène le référencement des normes françaises avec les normes internationales, les normes d'exercice professionnel (NEP) sont référencées après leur homologation du numéro de la norme ISA correspondante.

# NEP : DIFFICULTES D'APPLICATION & NOUVELLES OBLIGATIONS

## Introduction : Pourquoi devons nous les appliquer ?

- L'Article 14 du code de déontologie, élaboré en application de l'article L822-16 du code de commerce, nous en fait l'obligation :

« Le Commissaire aux comptes accomplit sa mission en respectant les normes d'exercice professionnel homologuées par le garde des sceaux, ministre de la justice...»

# NEP : DIFFICULTES D'APPLICATION & NOUVELLES OBLIGATIONS

## Introduction : Quels changements avec les NEP ?

Les changements proviennent en fait du nouveau modèle de l'IAASB d'approche par les risques.

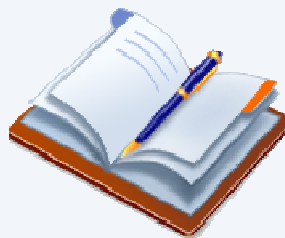
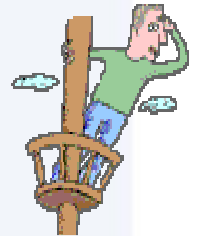
Un audit est et reste un audit...

L'approche d'audit est plus intégrée en s'articulant en **deux étapes** :

- une **prise de connaissance** de l'entité et de son environnement, y compris de son contrôle interne, qui mène à une évaluation des risques,
- un **déroulement de la mission** donnant une réponse sous forme de tests de procédures et/ou de contrôles de substance menés par l'auditeur au regard des risques qu'il a évalués.

## Prise de Connaissance de l'entité

- **Le nouveau modèle d'approche par les risques** fait de la prise de connaissance de l'entité la pierre angulaire de la démarche d'audit.
- Au plan pratique cette prise de connaissance doit être consignée dans nos dossiers.

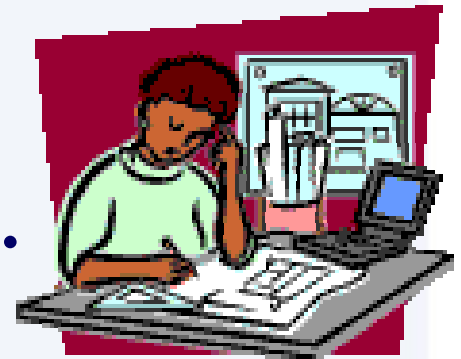


NEP 315

## Prise de Connaissance de l'entité

A l'issue de la prise de connaissance des risques rédaction :

- UN PLAN DE MISSION
- UN PROGRAMME DE TRAVAIL.



On note particulièrement que la planification est engagée avant la mise en œuvre des procédures d'audit, soit avec la lettre de mission.

NEP 300



# Prise de Connaissance de l'entité



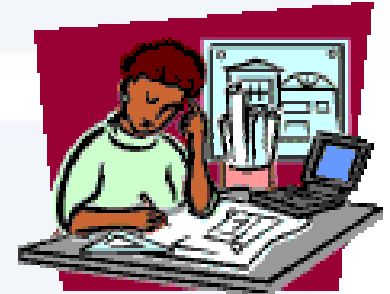
## Le Plan de mission

décrit l'approche générale des travaux, qui comprend notamment :

- l'étendue, le calendrier et l'orientation des travaux
  - le ou les seuils de signification retenus, et
  - les lignes directrices nécessaires à la préparation du programme de travail.
- **Mettre en évidence dans le plan de mission le lien avec les risques identifiés**

NEP 300

# Prise de Connaissance de l'entité



## Le Programme de travail

Le programme de travail définit la nature et l'étendue des diligences estimées nécessaires, au cours de l'exercice, à la mise en œuvre du plan de mission, compte tenu des prescriptions légales et des normes d'exercice professionnel ; il indique le nombre d'heures de travail affectées à l'accomplissement de ces diligences et les honoraires correspondants.

NEP 300

## Prise de Connaissance de l'entité Acceptation – Maintien de la mission

- *LA LETTRE DE MISSION EST OBLIGATOIRE*
- *La lettre de mission initiale doit être établie par le Commissaire aux comptes la première année de son mandat ; elle est*
  - L'outil de gestion de la relation client
  - L'outil de programmation de la gestion de production du cabinet

NEP 210 – La lettre de mission

## Prise de Connaissance de l'entité

- La lettre de mission est là pour répondre aux attentes du client :
  - Quels services devons-nous vous rendre ?
  - Comment allons-nous procéder ?
  - Pourquoi ?
  - Qui sont les interlocuteurs ?
  - A quel prix ?

NEP 210 – La lettre de mission



# Prise de Connaissance de l'entité

## Prise en compte du risque de fraudes

- La fraude se distingue de l'erreur par son caractère intentionnel.
- Le Commissaire aux comptes met en œuvre des procédures...
  - ✓ demande à la direction des déclarations écrites

La norme rappelle :

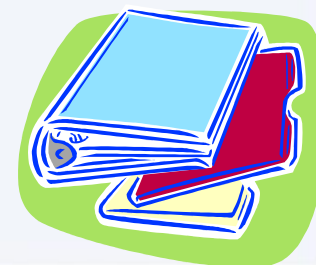
- ✓ L'obligation de révélation des faits délictueux
- ✓ L'obligation de déclaration de soupçons (blanchiment)

NEP 240



## Prise de Connaissance de l'entité Constitution du dossier

Le Commissaire aux comptes consigne « ... dans son dossier les éléments qui permettent à toute autre personne ayant une expérience de la pratique de l'audit et n'ayant pas participé à la mission d'être en mesure de comprendre » les éléments clés du dossier.



NEP 230



## **Prise de Connaissance de l'entité**

### **Le dossier permanent : outil de respect des NEP**

« Le Commissaire aux comptes acquiert une connaissance suffisante de l'entité, notamment de son contrôle interne, afin d'identifier et évaluer le risque d'anomalies significatives dans les comptes et afin de concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit permettant de fonder son opinion sur les comptes.»

**NEP 315**

## Prise de Connaissance de l'entité

### Le dossier permanent : outil de respect des NEP

« Afin d'identifier le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes, le Commissaire aux comptes, lors de sa prise de connaissance de l'entité et de son environnement, met en œuvre des procédures d'audit qui consistent à :

- ✓ s'enquérir du risque de fraude ;
- ✓ prendre connaissance de la façon dont l'organe d'administration ou de surveillance exerce sa surveillance en matière de risque de fraude ;
- ✓ analyser les facteurs de risque de fraude.»

NEP 240

## **Prise de Connaissance de l'entité**

### **Le dossier permanent : outil de respect des NEP**

« Lors de la prise de connaissance de l'entité et de son environnement, le Commissaire aux comptes prend connaissance du secteur d'activité de l'entité, de son environnement réglementaire, notamment du référentiel comptable applicable, et des moyens mis en œuvre par l'entité pour s'y conformer.»

**NEP 250**



## Prise de Connaissance de l'entité

### Le dossier permanent : outil de respect des NEP

« Afin d'identifier et d'évaluer les risques d'anomalies significatives résultant d'estimations comptables, le Commissaire aux comptes met en œuvre des procédures d'audit qui consistent à **prendre connaissance** :

- ✓ des **règles et principes comptables** prescrits par le référentiel comptable applicable en matière d'estimations comptables,
- ✓ du **processus** suivi par l'entité pour procéder aux estimations comptables, des changements éventuels dans les modes de calcul utilisés et des motivations de ces changements,
- ✓ du recours éventuel de l'entité aux **travaux d'un expert**,
- ✓ du **dénouement** ou de la **réévaluation** des estimations comptables de même nature effectuées les années précédentes. »

NEP 540

# Prise de Connaissance de l'entité

## Le dossier permanent : outil de respect des NEP

« Lors de la prise de connaissance de l'entité et de son environnement, le Commissaire aux comptes :

- Analyse la nature et l'étendue de la mission que l'entité a confiée à l'expert-comptable ;
- Apprécie dans quelle mesure il pourra s'appuyer sur les travaux effectués par ce dernier pour aboutir à des conclusions à partir desquelles il fonde son opinion sur les comptes. »

NEP 630

# Prise de Connaissance de l'entité

## Place dans la mission annuelle

**La synthèse de l'évaluation des risques porte sur les :**

- faiblesses importantes
- contrôles pertinents pour l'audit et que le CAC entend utiliser

**Familles de contrôles :**

- informatisés
- manuels : champ d'application, intervenants, techniques
- risques nécessitant une démarche d'audit particulière

**Répartition des travaux dans le temps :**

- selon le niveau de risque déterminé
- proximité des contrôles de substance avec la date de clôture
- recherche des moments où l'information à collecter est disponible
- selon l'objectif recherché un moment précis s'impose, ou tout moment est possible

# Prise de Connaissance de l'entité

Outils pratiques <http://www.crcc-paris.fr>

## Dossier permanent

- Questionnaire d'aide de prise de connaissance initiale
- Questionnaire simplifié
- Rappel du rôle du dossier permanent

Liste non exhaustive...

## Dossier de l'exercice

- Modèle de demande de dérogation
- Modèle de lettre de mission (MAJ 01/2008)
- Modèle de plan de mission (MAJ 01/2008)
- Quelques rappels sur le plan de mission
- Quelques rappels sur le programme de travail
- Questionnaire d'acceptation d'un nouveau mandat (MAJ 01/2008)
- Questionnaire de maintien de la mission (MAJ 01/2008)
- Questionnaire déontologique
- Questionnaire d'évaluation du risque d'anomalies significatives provenant de fraudes
- Questionnaire sur la connaissance générale de l'entité
- Questionnaire sur le contrôle interne-évaluation
- Questionnaire sur l'évaluation risque inhérent

# Déroulement de la mission

## POINTS ABORDES :

- L'approche par les risques : renforcement des travaux sur le contrôle interne et allègement des procédures à mettre en œuvre ensuite
- Le vocabulaire
- Le seuil de signification
- Les documents importants et la cohérence qui doit en ressortir (plan de mission, programmes de travail, note de synthèse, utilisation de la lettre d'affirmation)
- Le co-Commissariat aux comptes
- Le secret professionnel
- Les dates clés de la mission

# Déroulement de la mission

## L'approche par les risques

- Mise en évidence des liens entre procédures d'audit et risques auxquels elles répondent
- La prise de connaissance inclut les éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit ; le CAC en évalue la conception et la mise en œuvre
- Si aucun changement n'est observé : test au moins 1 fois tous les 3 ans
- Si risque inhérent élevé : démarche spécifique et test chaque année

# Déroulement de la mission

## Nouveau vocabulaire

*Les Contrôles de substance (NEP 315) :*

procédures d'audit mises en œuvre pour détecter les anomalies significatives au niveau des assertions. Elles incluent :

- ✓ les tests de détail ;
- ✓ les procédures analytiques.

*Les assertions et collectes d'éléments (NEP 500)...*

# Déroulement de la mission : Terminologie

ASSERTIONS CONCERNANT LES FLUX D'OPÉRATIONS ET EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA PERIODE

## Réalité :

Les opérations  
enregistrées  
sont réelles

## Exhaustivité :

Toutes les opérations  
sont enregistrées

## Mesure :

les montants et les autres  
données relatives aux  
opérations et événements  
ont été correctement  
enregistrés

## Séparation des exercices :

les opérations  
et les événements  
ont été enregistrés  
dans la bonne période

## Classification :

les opérations  
et les événements  
ont été enregistrés  
dans les comptes  
adéquats



# Déroulement de la mission : Terminologie

## ASSERTIONS CONCERNANT LES SOLDES DES COMPTES EN FIN DE PERIODE

### **Existence :**

Les actifs et les passifs existent

### **Droits et obligations :**

L'entité détient et contrôle les droits sur les actifs, et les dettes correspondent aux obligations de l'entité

### **Exhaustivité :**

tous les actifs et les passifs qui auraient dû être enregistrés l'ont bien été

### **Évaluation et imputation :**

les actifs et les passifs sont inscrits dans les comptes pour des montants appropriés et tous les ajustements résultant de leur évaluation ou imputation sont correctement enregistrés

# Déroulement de la mission : Terminologie

ASSERTIONS CONCERNANT LA PRESENTATION DES COMPTES ET LES INFORMATIONS FOURNIES DANS L'ANNEXE

## Réalité des Droits et obligations :

Les événements, les transactions et les autres éléments fournis se sont produits et se rapportent à l'entité

## Exhaustivité :

toutes les informations relatives à l'annexe des comptes requises par le référentiel comptable ont été fournies

## Présentation et intelligibilité :

l'information financière est Présentée et décrite de manière Appropriée, et les informations données dans l'annexe sont Clairement présentées

## Mesure et Evaluation :

les informations financières et les autres informations sont Données fidèlement et pour Les bons montants



# Déroulement de la mission : Terminologie

## TECHNIQUES DE CONTROLE

Les éléments collectés peuvent l'être :

- ✓ Par inspection des enregistrements ou des documents
- ✓ Par inspection des actifs corporels
- ✓ Par l'observation physique
- ✓ Par des demandes d'information
- ✓ Par vérification d'un calcul
- ✓ Par ré-exécution de contrôles effectués par l'entité
- ✓ Par des procédures analytiques
- ✓ Par corrélations
- ✓ Par l'analyse des variations significatives ou des tendances inattendues

# Déroulement de la mission

## Le seuil de signification

- Pour évaluer le risque d'anomalies significatives, par leur montant, dans les comptes et déterminer la nature et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre à l'issue de cette évaluation, nous utilisons un seuil de signification, seuil au-delà duquel les décisions économiques ou le jugement fondé sur les comptes sont susceptibles d'être influencés.
- La détermination du **seuil** ou des seuils de signification relève du « **jugement professionnel.** »



# **Déroulement de la mission**

## **Les incontournables du dossier :**

### **La note de synthèse**

Une importance particulière doit être donnée à la note de synthèse, cette note :

- a pour objet de rappeler les points forts et les points faibles de l'entreprise, constituant en cela les faits marquants de l'exercice.
- sert à relever les principales anomalies significatives relevées.
- doit valider le fait que la mission accomplie est conforme à celle prévue par la loi, adaptée dans le plan de mission et ciblée dans le programme de travail présenté au client.

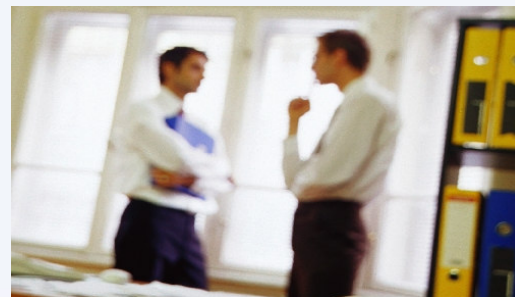
# Déroulement de la mission

## Les incontournables du dossier :

### Déclarations de la direction

- Peuvent émaner de tous les membres de la direction, y compris le représentant légal
- Sont des éléments collectés tout au long de l'audit, de façon écrite ou orale

NEP 580



## Déroulement de la mission

### Les incontournables du dossier :

### Déclarations de la direction

- Lorsque les déclarations portent sur des éléments significatifs des comptes, le Commissaire aux comptes :
  - ✳ cherche à collecter des éléments corroborant les déclarations de la direction
  - ✳ apprécie la cohérence des déclarations avec les autres éléments collectés
  - ✳ détermine si les personnes à l'origine des déclarations sont les plus appropriées

NEP 580



## Déroulement de la mission

### Les incontournables du dossier :

### Déclarations de la direction

- Lorsque les déclarations constituent un élément nécessaire au CAC pour conclure sur une assertion donnée, il demande au représentant légal d'établir une déclaration écrite.

**La lettre d'affirmation  
est obligatoire**



NEP 580

# Déroulement de la mission

## Les incontournables du dossier :

### Déclarations de la direction

- Ce sera notamment le cas pour :
  - ✱ le contrôle destiné à détecter les erreurs et les fraudes,
  - ✱ le fait d'avoir signalé les fraudes suspectées ou avérées,
  - ✱ les anomalies non corrigées car considérées comme non significatives,
  - ✱ l'application des textes légaux et réglementaires,
  - ✱ l'établissement des informations sur les parties liées,
  - ✱ le cas échéant, l'information relative aux éléments de nature à mettre en cause la continuité de l'exploitation,
  - ✱ l'absence de connaissance d'événements postérieurs non pris en compte,

**NEP 580**

## Déroulement de la mission

### Les incontournables du dossier :

### Déclarations de la direction

➤ La déclaration écrite peut également prendre la forme :

❖ d'une lettre du Commissaire aux comptes adressée à l'organe responsable de l'établissement des comptes

✽ *explique sa compréhension de ses déclarations.*

✽ *demande à l'organe d'accuser réception de sa lettre et de confirmer son accord sur le contenu,*

❖ d'un extrait de PV d'une réunion d'un organe de l'entité consignant les déclarations du représentant légal



NEP 580



## Déroulement de la mission

### Les incontournables du dossier :

### Déclarations de la direction

- La déclaration (quelle que soit sa forme) est établie à une date aussi rapprochée que possible de la date de signature du rapport du Commissaire aux comptes, sans pouvoir être postérieure.



NEP 580



# Déroulement de la mission

## Les incontournables du dossier :

### Déclarations de la direction

- En cas d'absence de déclarations écrites du représentant légal (refus), le Commissaire aux comptes :
  - ✳ S'enquiert des raisons du refus,
  - ✳ Apprécie l'incidence éventuelle sur son opinion.



NEP 580

# Déroulement de la mission le co-commissariat

Principes qui régissent l'exercice collégial de l'audit des comptes :

- Chaque Commissaire aux comptes :
  - ✓ Prend connaissance de l'entité et de son environnement
  - ✓ Évalue le risque d'anomalies significatives
  - ✓ Détermine le seuil de signification
- Concertation :
  - ✓ Approche d'audit
  - ✓ Plan de mission et programme de travail

NEP 100

# Déroulement de la mission

## le co-commissariat

Les procédures d'audit sont réparties de manière concertée, la répartition est équilibrée sur la base de critères :

- ✓ **quantitatifs (volumes horaires)**
- ✓ **qualitatifs (expérience ou qualification des équipes d'audit)**

Chaque Commissaire procède :

- ✓ **à la revue des travaux de l'autre**
- ✓ **et fait figurer dans son dossier les éléments**

Les Commissaires :

- ✓ **communiquent ensemble**
- ✓ **signent chacun les rapports**

*Voir l'avis récent du H3C qui apporte quelques*

**NEP 100**  
*précisions...*

# Déroulement de la mission

## Le secret professionnel

- ✓ Pour toutes les informations
- ✓ Pour tous les documents
- ✓ Même après la cessation des fonctions.
- ✓ S'impose :
  - *aux Commissaires aux comptes*
  - *à leurs collaborateurs, et aux experts*
- ✓ Ne peut être levé qu'en application de :
  - *l'article L823-12*
  - *dispositions législatives particulières*



# Déroutement de la mission

## Le secret professionnel

<b>le courrier de la chancellerie du 15 juin 2007</b>	<b>Levée du secret professionnel</b>	<b>Pas de levée du secret</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Entre CAC associés d'une même société de CAC</b>	<b>R. 822-96 Cce</b>		<b>Communication nécessaire pour l'exercice de la mission</b>
<b>Entre CAC de sociétés consolidantes et consolidées (contrôleurs légaux d'autres Etats inclus)</b>	<b>L. 822-15 Cce</b>		<b>L'expression « Commissaires aux comptes » désigne l'ensemble des contrôleurs légaux des comptes</b>

# Déroulement de la mission

## Le secret professionnel

<b>le courrier de la chancellerie du 15 juin 2007</b>	<b>Levée du secret professionnel</b>	<b>Pas de levée du secret</b>	<b>Commentaires</b>
<b>CAC successeur ou suppléant</b>	<b>NEP 510 + article 21 Code de déontologie + Texte de loi à venir</b>		<b>La modification de texte permettra de rassurer et résultera de la transposition de la directive</b>
<b>Communication aux comités spécialisés lorsqu'ils comportent des membres non administrateurs</b>	<b>Texte de loi à venir</b>	<b>X</b>	<b>transposition de la directive</b>
<b>Revue indépendante</b>	<b>Texte à venir</b>	<b>X</b>	<b>transposition de la directive</b>

## Déroulement de la mission

### Secret professionnel expert-comptable Commissaire aux comptes

Article L823-14 du code de commerce

- Le secret professionnel ne peut être opposé aux Commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission, sauf par les auxiliaires de justice.

## Déroulement de la mission date clef de la mission

La norme 230 impose un blocage du dossier : Le Commissaire aux comptes «... ne peut y apporter que des modifications de forme ou revoir leur classement dans un délai de quatre vingt dix jours après la réunion de l'organe délibérant appelé à statuer sur les comptes »



NEP 230

## Déroulement de la mission

Outils pratiques <http://www.crcc-paris.fr>

### Dossier de l'exercice

- Bouclage du dossier annuel Liste non exhaustive...
- Modèle de lettre d'affirmation
- Modèle de note de synthèse
- Quelques rappels sur la note de synthèse
- Quelques rappels sur la revue indépendante
- Questionnaire de fin de mission et annexe
- Questionnaire de revue indépendante
- Questionnaire sur le contrôle de l'annexe
- Questionnaire sur les vérifications spécifiques
- Questionnaires sur les évènements postérieurs à la clôture de l'exercice



## Au cœur de l'actualité :

- **DEBAT SUR NOS PREOCCUPATIONS :**  
avenir de la profession, cotisations,  
contrôle qualité, déontologie.

# animation

Animations de secteurs



## Au cœur de l'actualité

